

Délibération n°191220_10

Séance du Conseil d'administration du 20 décembre 2019

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 30
Nombre de membres en exercice : 30
Membres présents : 18
Membres représentés : 6
Quorum : 15
Majorité requise pour le vote : 13

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

Élection du Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Vu les articles L712-2 et D719-24 du code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'UTBM et notamment son article 8 ;
Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;
Vu la candidature de Monsieur Lambert ;
Vu l'élection du Président de séance Monsieur Jacques JAECK

Considérant que le Conseil d'Administration élit pour un mandat de 3 ans au sein des personnalités extérieures, celui de ses membres qui est appelé à le présider.

Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'élire Monsieur Lambert comme Président du Conseil d'administration de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard pour un mandat de 3 ans.

Abstention(s) : 2
Votants : 22
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 20
Pour : 19
Contre : 1

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
par délégation,
le Directeur Général des Services
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox